

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

**WILAYA DE BOUIRA
DAIRA D'AIN-BESSEM
COMMUNE D'AIN-BESSEM**

**AVIS
D'ATTRIBUTION PROVISOIRE**

Conformément aux dispositions des articles 65 et 82 du décret présidentiel N°15-247 du 20 Septembre 2015 portant réglementation de marché publics et des délégations de service public, le président de l'assemblée populaire communale informe l'ensemble des soumissionnaires à l'avis d'appel d'offre national ouvert N° 07/2025 relatif au projet Approvisionnement des cantines scolaires en denrées alimentaires pour année 2026 . et suite à l'évaluation des offres en date du 06 novembre 2025 a attribué provisoirement le projet, comme suit :

| FOURNISSEUR | Intitulé du projet | Montant du marché | Délais | O b s |
|-----------------|--|---|------------|--------------|
| | LOT N° 01 : FRUITS ET LEGUMES | LOT ANNULER POUR REVOIR LES QUANTITES DE CAHIER DES CHARGES | | |
| | LOT N° 02 : ALIMENTATION GENERALE ET PRODUITS LAITIERS | LOT ANNULER POUR REVOIR LES QUANTITES DE CAHIER DES CHARGES | | |
| BERNOU BOUALEM | OT N° 03 : VIADE ROUGE ET BLANCHE ET OEUFS | 28.411.720.00 DA | ANNEE 2026 | Moins disant |
| BEN SEID YACINE | LOT N° 04 : PAINS AMELIORE | 2.024.139.00 DA | ANNEE 2026 | Moins disant |

Les soumissionnaires qui souhaitant prendre connaissance des détails de l'évaluation de leurs candidatures ; offre technique et financière sont invités à se rapprocher de bureau des marchés de la commune au plus tard trois 03 jours à compter du premier jour de publication de l'avis d'attribution provisoire du marché : pour leur communiquer ces résultats ; et ce conformément à l'article 82 du décret suscité.

les soumissionnaires qui contestent ce choix opéré par le service contractant introduire un recours auprès de la commission communale des marchés dans un délai de 10 jours, à compter de la date d'affichage du présent avis au niveau du siège de la commune.

رئيس المجلس الشعبي البلدي

بن سالم طارق حسين